



Angers, vendredi 28 mai 2021

Une réunion publique sur le programme Rives vivantes le 2 juin

Le maire d'Angers, Christophe BÉCHU, animera une réunion publique sur le programme Rives Vivantes mercredi 2 juin (18 h) à l'Université d'Angers (fac de droit, d'économie et de gestion, site Saint-Serge, amphithéâtre Jean-Bodin).

Présenté et voté au Conseil municipal d'avril, le programme Rives vivantes est la deuxième étape de la reconquête des berges de la Maine après celle lancée dès 2015 et connue sous le nom Cœur de Maine (promenade Jean-Turc, esplanade, mail de la Poissonnerie, parc Saint-Serge).

Les objectifs du programme Rives vivantes seront détaillés et les études de préfiguration sur les sites stratégiques retenus (quais Ligny et Roi-de-Pologne, quais Gambetta et Félix-Faure, boulevard de la Maine et contre-allée Saint-Serge, promenade de Reculée, la rivière) seront présentées.

Pour les Angevins, il s'agit d'avoir une connaissance de ce dossier qui soit la plus précise afin qu'ils se forment un avis éclairé.

Un temps d'échanges avec la salle est prévu en présence de Jean-Marc VERCHÈRE, premier adjoint au maire, Roch BRANCOUR, adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement et au logement, et Paul GREETHER, urbaniste.

Cette réunion publique sera diffusée en direct sur le site de la Ville d'Angers (angers.fr/rives-vivantes).

Le rendez-vous du mercredi 2 juin s'inscrit dans le cadre de la concertation inhérente à tout projet d'aménagement et qui, pour Rives vivantes, s'est ouverte en septembre dernier.

Les Angevins qui souhaitent faire une remarque ou une suggestion ont plusieurs possibilités :

- un dossier d'information et un registre de concertation sont disponibles au siège d'Angers Loire Métropole (83 rue du Mail) ;
- une permanence aura lieu mercredi 9 juin, de 9 h à 12 h, à la Maison des projets (7 rue Plantagenêt). Le dossier d'information de Rives vivantes sera consultable et il sera possible d'échanger avec l'équipe du projet.
- une adresse mail est d'ores et déjà disponible : amenagement.dadt@angersloiremetropole.fr

Cette réunion marque aussi le retour des réunions publiques.

A partir de l'été 2021, la concertation se poursuivra avec d'autres temps d'échanges ouverts à tous.